



Favoriser et Accompagner les Initiatives Economiques

Projet d'expérimentation d'une plate forme de services destinée aux porteurs de projets et créateurs d'entreprises migrants

UNE MAISON DE L'ENTREPRENEURIAT

Pour des porteurs de projets et des créateurs
d'entreprises migrants

Pour Favoriser et Accompagner les
Initiatives Economiques

Introduction

L'opération nationale FAIE est conduite par l'association ASMOUNE, durant les années 2011/2012, avec des prestataires de l'Île de France (BGE PARIF), de Midi Pyrénées (COFRIMI) et des partenaires locaux (AETE, ...).

Elle s'inscrit dans les Actions Innovantes et Transnationales du programme Compétitivité Régionale et Emploi du FSE 2007 – 2013.

Elle a été sélectionnée dans l'appel à projets de 2011 – Politique nationale d'intégration des migrants – du Ministère de l'Intérieur par la Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté.

Elle associe à sa réalisation des organismes Européens de Grèce, d'Italie, du Portugal, d'Espagne et de Roumanie.

Ce qui est attendu de la coopération nationale et transnationale

La maison de l'entrepreneuriat est un lieu ressources proposant, en priorité, de nouveaux appuis et soutiens aux migrants porteurs de projets et créateurs d'activités économiques, dans leurs parcours de création, en organisant des services appropriés à leurs situations. Ce lieu assure également la communication et la promotion des initiatives des migrants, en mobilisant les acteurs du territoire en matière de création d'activités et d'emplois.

La maison de l'entrepreneuriat, plate forme de services locale, engage les bénéficiaires quant à son animation et sa gestion.

La construction de cette maison est réalisée, avec des effets démultiplicateurs de cette innovation au niveau national et transnational.

Une première expérimentation de la plate forme, en Languedoc Roussillon, sera mise en œuvre au cours du dernier semestre 2012. ?

Des étapes de la construction

Une première est celle de la formulation et la transcription de notre propre expérience acquise dans notre travail et lors des opérations européennes, dans le cadre « d'Entreprendre Quand Même » qui d'adressait à des migrants de première génération de faible niveau de qualification.

La seconde porte sur une offre de formation professionnalisante pour les conseillers, les accompagnateurs à la création d'activités et les chargés de mission et concerne 200 personnes. Ces sessions de formation sont proposées en intégrant des débats sur l'élaboration de la plate forme, ainsi que des propositions de services.

Troisième étape : à partir de grilles d'enquêtes, des entretiens individuels ont été conduits auprès de 120 personnes : porteurs de projets, créateurs, conseillers et chargés de mission.

Ces deux derniers axes de travail de recueil de données sont également engagés par les partenaires transnationaux dans chacun des pays partenaire.

Les résultats des recueils de données serviront à la validation des pistes retenues et l'évolution et à l'adaptation du concept dans les différents territoires engagés dans l'expérimentation.

Les objectifs poursuivis :

Ils proviennent des réflexions et des constats effectués au cours de travaux antérieurs, concernant l'accompagnement à la création pour des publics migrants de première génération, des publics de faible niveau de qualification et des publics fragilisés.

Ils se déclinent de la manière suivante :

- Donner la possibilité de diminuer l'effet de solitude d'un porteur de projet ou d'un créateur dans la réalisation de son initiative économique,
- Créer un tissu relationnel et d'échanges au cours d'un parcours,
- Faciliter aux porteurs et créateurs l'accès à des réseaux socio professionnels,
- Offrir des opportunités de formations et de perfectionnements professionnels,
- Organiser en commun un observatoire des opportunités des marchés,
- Disposer d'une force de propositions fédérée.
- Faciliter l'accès au droit commun pour ces publics

Les piliers et axes d'intervention de la maison de l'entrepreneuriat

Au regard de l'existant en termes d'offres et d'actions, en France et dans le respect de nos objectifs, nous avons retenu 6 piliers d'activités pour la maison de l'entrepreneuriat :

1. Mission d'accueil et d'information
2. Soutien à la construction de projet et au démarrage de l'entreprise
3. Proposition d'actions de formation professionnalisante
4. Organisation et accompagnement de la mutualisation de moyens et de logistiques communes
5. Offre de conseils, de fonction de veille et de développement des réseaux
6. Support à la communication et à la promotion de l'entreprise

En lien avec les acteurs du territoire, auprès :

- des migrants porteurs de projet, créateurs d'entreprises
- des conseillers intervenant dans l'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise
- des chargés de mission des collectivités territoriales
- des organisations professionnelles

Chaque pilier d'activité fait l'objet d'une fiche décrivant :

- L'activité, sa place et ses intérêts pour un public migrant et les autres acteurs agissant dans le développement de l'activité économique
- La présentation des activités de ce pilier, repérées à travers les expériences et travaux antérieurs et les résultats des enquêtes réalisées en 2012
- Des exemples de propositions / bonnes pratiques portées par divers organismes.

La description des piliers ont été enrichies par :

- Les résultats des entretiens collectifs et individuels :
 - Avec les acteurs migrants s'investissant dans la création et le développement de leur propre entreprise (porteurs et créateurs)
 - Avec les acteurs accompagnant et/ou appuyant les créateurs et notamment migrants intervenant dans le champ de la création d'activité économique
- Le réinvestissement de ces données et résultats sur les différents sites nationaux (Paris Ile de France – Languedoc Roussillon) et transnationaux.

Pilier 1 - Mission d'accueil et d'information

- De quoi s'agit-il ?

La fonction d'accueil et d'information existe dans les différents organismes et s'organise autour de l'activité pour laquelle est mandatée la structure.

La maison de l'entrepreneuriat, en tant que lieu ressource spécialisé « migrants », propose d'accueillir les publics sur un mode relationnel de pairs, de personnes impliquées dans la création, avec des appuis à la compréhension (langues) et une guidance dans les recherches, notamment documentaires.

Elle informe sur les dispositifs en illustrant les situations rencontrées, au cours du cheminement du créateur migrant, par divers produits simples d'accès.

Elle possède une banque de données informatisées, sur la création et la vie d'une entreprise et sur les initiatives locales d'appuis. La maison de l'entrepreneuriat privilégie les contacts et les mises en relation avec les différents environnements de la création d'activité, et de ce fait remplit une fonction de mutualisation des savoirs et des expériences des acteurs de ce domaine.

- Les principales activités

- Accueil par des professionnels sensibilisés à la problématique de la création d'activité par les migrants.

- Mise à disposition d'un réseau de personnes compétentes, basé sur les membres de la maison de l'entrepreneuriat, pour permettre des échanges et traductions en langue maternelle

- Coopération à la mise en œuvre de cours de français, adaptés à la création d'activités, en proposant : des contenus, des exemples, la mobilisation des publics et la co-animation de sessions de formation.

- Animation d'un lieu de documentation spécialisée, intégré à un réseau documentaire, en ayant la préoccupation d'en faciliter l'accès au public concerné.

- Publication de lettres d'informations (économiques, juridiques, réglementaires, financières) à partir de textes publiés dans des revues en les adaptant à la problématique de la création d'activités et en assurant une bonne lisibilité aux employeurs migrants, grâce à des groupes de lecture et d'adaptation des textes.

- Exercice d'une fonction de guidance couvrant le champ de l'émergence du projet au développement de l'entreprise, à travers les dispositifs, les ressources et acteurs du territoire, les moyens matériels, etc.

- Promotion de la création d'activités économiques par la participation et l'organisation d'événementielles, notamment auprès des jeunes.

- Quelles illustrations de ce pilier par certains organismes ?

BGE de Montpellier : le service d'amorçage de projet et le projet expérimental Citéslab développe des actions visant à susciter l'émergence de projets sur les quartiers ciblés (quartiers sensibles) afin de promouvoir l'activité économique, la mise en réseau des acteurs de l'insertion et la dynamisation des publics.

MigraEntreprendre propose, lors de la phase d'accueil, une analyse de la situation personnelle du porteur de projet (santé, logement, freins, périphériques, appuis familiaux) et une évaluation de la trajectoire migratoire, des ressources financières, afin de repérer les motivations, les compétences du migrant entrepreneur face au projet de création d'entreprise.

Les PACE (Point d'Accueil à la création d'entreprises) ont mis en place un accueil téléphonique un centre de ressources documentaires, des animations, des permanences d'experts et d'acteurs de la création.

Pour aller plus loin :

www.bge.asso.fr/pages_locales/BGE_MONTPELLIER/activites/

www.migraentreprendre.com/

<http://apsp.asso.fr/spip/spip.php?article12>

Pilier 2 - Un soutien à la construction de projet et au démarrage de l'entreprise

- De quoi s'agit-il ?

La maison de l'entrepreneuriat se situe dans un appui complémentaire aux services déjà offerts par les organismes d'accompagnements, de lancement des entreprises pour les porteurs de projets migrants. Elle offre un lieu de rencontres, de solidarité et de conseils entre les acteurs créateurs et les professionnels de la création d'entreprise.

Les créateurs y trouveront des informations, des conseils, des orientations vers les organismes appropriés ainsi qu'une mise en relation directe avec les structures d'accompagnement, au travers d'entretiens animés par les partenaires eux-mêmes lors de permanences tenues au sein des locaux de la plateforme.

Des appuis, tant que de besoin, seront mis en œuvre pour les études et recherches nécessaires aux différentes étapes du processus de création.

Des audits pourront être organisés pour éclairer le jeune chef d'entreprise sur son plan de développement.

- Les principales activités

- Organisation d'espaces de rencontres discussions, entre les porteurs de projets, les créateurs, accompagnateurs et acteurs économiques sur les thématiques : la processus de création, l'étude de marché, les financements, les statuts juridiques, les démarches administratives à travers la présentation d'exemples et de situations concrètes.

- Entretiens individuels sur les modalités de fonctionnement de l'entreprise créée et appuis à une réflexion sur les problématiques rencontrées et les difficultés d'appréhension du rôle de chef d'entreprise et mise en relation avec les ressources pertinentes du territoire.

- Création de groupes d'échanges et de connaissances vis à vis de l'évaluation du fonctionnement de l'entreprise, la gestion de l'entreprise, la gestion du temps du chef d'entreprise, etc. avec le concours de responsables d'initiatives économiques.

- Constitution et animation d'un réseau d'échanges sur les pratiques mise en œuvre par les chefs d'entreprises à partir de situations vécues et concrètes.

- Quelles illustrations de ce pilier par certains organismes ?

Toulouséthique, maison des initiatives pour les femmes créatrices d'entreprises, oriente l'expression du projet et mesure sa réalité économique par l'observation du marché et des rencontres avec des professionnels. Elle accompagne et forme les femmes porteuses de projet individuellement ou en ateliers collectifs à la création de leur propre activité ou entreprise.

Le club des créateurs et repreneurs d'entreprise (ccre35), propose un atelier pour « challenger » un projet, en le confrontant au « bon sens » et aux remarques :

- d'autres dirigeants

- de conseils (avocat, expert-comptable, banquier...),

pour relever d'éventuels « oublis » ou incohérences, construire une argumentation face aux interrogations des financeurs (prêt d'honneur, banques, investisseurs) ou des clients.

MigraEntreprendre travaille en partenariat avec l'ensemble des institutions qui œuvrent dans le secteur de la création d'entreprise. Son programme de diagnostic et d'orientation est basé sur une démarche interculturelle adaptée aux migrants créateurs.

Pour aller plus loin :

www.toulousethic.fr/La-Maison-de-l-Initiative.html

www.ccre35.org/

www.migraentreprendre.com/

Pilier 3 – La professionnalisation des acteurs

- De quoi s'agit-il ?

Dans le domaine de la création d'entreprise, la professionnalisation est incontournable et doit aussi bien porter sur le métier exercé que sur le développement des capacités managériales et de gestion du chef d'entreprise. La maison de l'entrepreneuriat propose donc un panel de formations animées par des experts, intervenant bénévolement ou non. Ces actions de professionnalisation seront spécifiquement adaptées aux difficultés rencontrées par le public migrant de faible niveau de qualification (formations en « français des affaires », fiscalité, etc.). La maison des entrepreneurs sera également un lieu de rencontre et de professionnalisation des professionnels de la création d'entreprise. Lieu où ils pourront échanger, partager leurs expériences et s'exprimer sur leurs représentations.

- Les principales activités

- Organisation et conduite d'actions de professionnalisation sur les techniques d'information et de communication, avec une prise en main d'outils : ordinateurs, téléphone portable, logiciels de base, internet, etc.
- Initiation et offre de formation en matière de technicité professionnelle, sur les composantes de l'entreprise et sur les fonctions managériales du chef d'entreprise en faisant appel à des fabricants de produits, à des spécialistes des sujets proposés sur l'agenda co construit avec les partenaires.
- Propositions de rencontres débats sur les démarches, les outils utilisés dans l'accompagnement à la création de publics migrants associant des porteurs de projet, des créateurs, des accompagnateurs et responsables institutionnels.
- Réalisation et animation d'actions de formation production à l'intention des accompagnateurs sur les étapes du processus de création en vue de dégager des méthodes, des outils adaptés à la situation de créateurs migrants.

- Quelles illustrations de ce pilier par certains organismes ?

Le Centre International d'Etudes et de Langues de Strasbourg propose une formation au français des affaires permettant aux participants de mieux comprendre et parler la langue, plus particulièrement dans des situations professionnelles, de se familiariser avec le lexique des affaires et du commerce et d'être informés(es) des réalités de l'économie et des entreprises françaises.

La CCI propose une formation intensive de 5 jours ("5 jours pour Entreprendre") animée par plusieurs professionnels et balayant tous les aspects de la création d'entreprise :

- la démarche commerciale et l'étude de marché,
- la fiscalité de l'entreprise et la protection sociale du dirigeant,
- les prévisions financières et le financement du projet,
- le choix du statut juridique et les formalités d'immatriculation.

L'IRFED (accompagnement des femmes créatrices) propose une formation de six semaines, gratuite, au cours de laquelle les participantes vont se familiariser avec les principaux aspects de la création d'entreprise (étude de marché, marketing, comptabilité, gestion, structures juridiques, plan de financement, fiscalité, vente).

Pour aller plus loin :

<http://www.ciel-strasbourg.org/FR/cours/specif/flac.html>

www.montpellier.cci.fr/

www.irfed-europe.org/

Pilier 4 - Mutualisation des moyens et logistiques communes

- De quoi s'agit-il ?

Les nouveaux créateurs d'entreprises ont besoin, pour se lancer, de moyens techniques et de services facilement accessibles et peu onéreux. C'est pourquoi la maison de l'entrepreneuriat met à leur disposition, en les mutualisant, un panel de services gratuits (services administratifs, photocopieur, scanner, ordinateurs en libre service avec accès internet, salles de réunion, presse quotidienne et revues spécialisées) et payants (domiciliation, services de secrétariat, rendez-vous avec des avocats, experts comptables, location de matériels).

Elle propose également aux bénéficiaires de se regrouper pour des achats en commun (équipements, mise en commun de moyens de transport, etc.) et les oriente vers des centrales d'achat pour les produits qu'ils commercialisent.

La maison de l'entrepreneuriat est enfin un espace mutualisé, où se regroupent tous les acteurs de la création d'entreprise d'un même territoire (CCI, Boutique de Gestion, couveuse, etc.).

- Les principales activités

- Mise à disposition de services administratifs et de secrétariat à la carte pour la réalisation de travaux simples pour les créateurs adhérents à la maison de l'entrepreneuriat.

- Gestion d'un espace de logistique commun : accès libre aux ordinateurs, fax, scanner, relieurs, photocopieurs, connexion internet, etc. pour les adhérents.

- Organisation de services payants tels que : location de petit matériel, secrétariat partagé, assistance téléphonique, prestations de conseils

- Gestion d'une fonction d'interface pour la location de matériels, l'achat d'équipements, la commercialisation de produits.

- Quelles illustrations de ce pilier par certains organismes ?

La Cité des métiers propose un lieu en libre accès, gratuit, sans adhésion ni rendez-vous, sur lequel les créateurs peuvent trouver une documentation spécifique ainsi qu'une zone de Cyber Info (28 PC en accès libre).

Les pépinières d'entreprises offrent souvent des prestations gratuites ou payantes comme une permanence téléphonique, la gestion du courrier reçu et à envoyer, un photocopieur, un fax, de la documentation, des travaux de secrétariat, l'accès à un local détente et à des salles de réunions.

Via Innova à Lunel (34) est un bâtiment géré par la Communauté de Communes dans lequel se sont regroupées une pépinière d'entreprises, la boutique de gestion du Pays de Lunel, la CCI et une plate forme d'initiative locale (PFIL). Le créateur a donc accès, sur un même lieu, aux principaux acteurs de la création d'entreprise sur son territoire.

Pour aller plus loin :

www.citedesmetiers.fr/index.php?module=index&act_idx=121

[www.cci-createurs-en-](http://www.cci-createurs-en-pepinieres.com/index.php?option=com_content&task=view&id=14&Itemid=44)

[pepinieres.com/index.php?option=com_content&task=view&id=14&Itemid=44](http://www.cci-createurs-en-pepinieres.com/index.php?option=com_content&task=view&id=14&Itemid=44)

www.paysdelunel.fr/index.php?idtf=2

Pilier 5 - Conseils, fonction de veille et développement de réseaux

- De quoi s'agit-il ?

Le nouvel entrepreneur est bien souvent seul devant les nombreuses facettes de son rôle de chef d'entreprise. Il bénéficie à l'issue de son accompagnement à la création d'un suivi post création plus ou moins long.

La maison de l'entrepreneuriat propose aux créateurs migrants un lieu convivial de rencontres, d'échanges et d'appuis à leurs initiatives économiques par un partage de leurs expériences. Elle initie et organise avec ses membres, des rencontres, débats, petits déjeuners, diners et autres formes, en invitant des chefs d'entreprises et des experts dans les domaines juridiques, réglementaires, commerciaux.

Elle organise une fonction de veille concernant les données économiques locales, les marchés et les opportunités pour ses membres et peut les soutenir dans leurs démarches collectives et/ou individuelles sur la réponse à des appels d'offres.

De par sa configuration, son ouverture sur ses environnements économiques, la maison de l'entrepreneuriat favorise les mises en réseaux de ses adhérents.

Pour les professionnels, c'est un endroit d'enrichissements sur leurs approches et démarches dans leurs pratiques dans l'accompagnement des parcours de créateurs migrants.

- Les principales activités

- Organisation de rencontres périodiques entre des porteurs de projets, des créateurs, des accompagnateurs et des acteurs socio - économiques à travers des groupes d'échanges et des mises en contacts individuels.

- Mobilisation permanente d'un réseau de contributeurs divers pour participer aux échanges, développer les réseaux des entrepreneurs et assurer des parrainages des porteurs de projets ou des créateurs. Les contributeurs pouvant être des membres associés à la maison de l'entrepreneuriat

- Création et animation de commissions chargées de la veille et de la diffusion aux entrepreneurs, d'informations concernant les données économiques territoriales, les évolutions sur les plans juridiques, commerciaux, réglementaires et financiers.

- Constitution d'un recueil des préoccupations collectives et individuelles des entrepreneurs adhérents à la maison de l'entrepreneuriat et mise en place d'un système d'alerte à partir des données recueillies par les fonctions de veille.

- Quelles illustrations de ce pilier par certains organismes ?

Clubdescreateurs.com organise des événements gratuits qui sont autant d'opportunités pour les entrepreneurs de se tenir informés, de se former, d'élargir leur horizon et de se rencontrer : ateliers pédagogiques, soirées thématiques liées à l'actualité, repas prétextes à des échanges d'affaires, soirées Invest angels pour les entreprises en recherche de financement, etc.

Le Club des créateurs et repreneurs d'entreprises d'Ille et Vilaine organise des visites d'entreprises. Cela permet aux membres du Club de découvrir le parcours d'un ancien créateur ou repreneur, son entreprise et son activité.

autier-girard.com rassemble plusieurs milliers de créateurs et professionnels de l'accompagnement par le biais de forums, articles et dossiers traitant de l'actualité de l'entreprise.

Pour aller plus loin :

www.clubdescreateurs.com/

www.ccre35.org/, www.gautier-girard.com/

Pilier 6 - Communication et promotion de l'entreprise

- De quoi s'agit-il ?

Dans les dispositifs actuels d'accompagnement et de soutien au développement d'un projet économique, la communication et la promotion sont rarement inscrites dans leur démarche. Elles sont, en général, à l'initiative du porteur de projet, qui n'en a pas forcément la compétence et/ou les moyens.

La maison de l'entrepreneuriat aborde ce pilier en constituant un réseau d'hommes et de compétences pour offrir aux créateurs et jeunes chefs d'entreprise des services à la carte privilégiant les apprentissages au savoir faire.

Dans ce cadre, des modules de formation sur les bonnes démarches seront construits en s'appuyant sur l'exemple des services rendus à titre individuel.

Des moyens informatiques tel que publication assistée par ordinateur, seront à disposition des créateurs pour la réalisation de documents publicitaires.

La maison de l'entrepreneuriat assurera l'organisation et la promotion de salons et manifestations sur la production et les services des entreprises.

- Les principales activités

- Animation par un spécialiste ou des spécialistes de la communication et de la publicité, d'un club, de groupes d'entrepreneurs pour des échanges sur leurs idées et projets dans ce domaine, en vue d'aboutir à l'élaboration de cahiers des charges. Les débats devant faire acquérir de la compétence techniques aux entrepreneurs et la maîtrise de leurs engagements financiers.

- Proposition d'un « point rencontre » tenu par un spécialiste, pour l'analyse des projets de communication et de promotion des entrepreneurs et les aider à le formaliser. Cette consultation permettant une ré-orientation vers les ressources les plus adaptées pour la réalisation des produits de communication.

- Mise à disposition de moyens de production et de conseils techniques pour des réalisations par l'entrepreneur.

- Mobilisation des spécialistes de la communication pour les activités du pilier et pour l'organisation d'événements, de salons, visant la promotion des entreprises des entrepreneurs migrants et la création d'activités.

- Quelles illustrations de ce pilier par certains organismes ?

Articlub45 propose à ses adhérents de faire connaître leur entreprise via sa structure, en leur permettant de communiquer sur leurs produits et leurs services. Les entrepreneurs ont ainsi la possibilité de développer leur réseau de clientèle et leur carnet d'adresse.

Netpme.fr propose des *fiches conseils* sur la communication en entreprise, accessibles en ligne, ainsi que des *forums* sur lesquels les créateurs peuvent échanger des points de vue, des prestations et des conseils.

Pour aller plus loin :

www.articlub45.fr,

www.netpme.fr/communication/